

**Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon**  
**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 03/05/2015**  
par conférence téléphonique entre 18h00 et 22h30

Présents : Bert Schumann, Elisabeth, Barbay, François Lo Jacomo, Isabelle Nicolas, Jean-Luc Kristos (donne procuration à Isabelle); excusés: Armelle Piolat donne procuration à François, Didier Loison pour Esperanto-France donne procuration à Bert, Vito Markovo). 7 voix d'administrateurs. 1 personne ressource (Jannick Huet).

Séance : Président : François ; Secrétaire : Bert

0. Approbation des CA de janvier et février.

1. Travaux : à faire au plus tôt

1a. Sécurité incendie : Reste les portes coupe-feu chambres 14 et 25 ainsi que des ferme-portes des chambres 8, 10, 12, 13, 14, 21, 22, 23, 24, 25, 26; réparer la cloison cassée de la chambre 1 et le ferme-porte de la 16

1b. Évacuation égouts : L'évacuation des eaux est-elle prioritaire ? Utilité de faire les fossés ERdF et eaux en même temps. Le syndicat des eaux dit que le raccordement est obligatoire. Si on n'est pas raccordé, on devrait installer une 2e fosse septique et on payera pour les eaux usées autant qu'on paie pour l'eau de robinet (400-600€ selon année).

1c. Salle Zamenhof : Yves propose de coller à l'intérieur du mur extérieur 11 panneaux de placoplâtre comme isolation thermique et des lambris du sol à env. 0,7 mètre de haut comme protection contre les sièges, à peindre en couleur claire.

1d. Drainage dépendance gauche : Creuser un trou d'env. L50xL50xH100 pour voir l'état du sol, ensuite creuser le long du mur pour soit y mettre des cailloux à travers lesquels l'eau descend, soit installer des tuyaux d'évacuation des eaux.

1e. Centrale incendie : La centrale d'alarme incendie TEN5 d'ATSE de 1997 était HS, elle a été remplacée par la version analogue récente « UTC Com 16 CAB-M V2 (ECS/UGA) » de Chubb. Fréd. L. a réussi à l'installer et la mettre en route, et ainsi économisé sur les frais d'installation par Chubb. Après installation des batteries d'autonomie manquantes, JPC a revérifié et signé dans le registre de sécurité. Il reste jusqu'à fin 2017 à remplacer les détecteurs de fumée ionique SO13 par des C.Scan+O optiques de Chubb.

1f. Autres besoins: La véranda fuit toujours. Manque d'éclairage extérieur et dans la salle Zamenhof. Manque de dessus de lits. Peinture des tablettes, penderies, tables, fenêtres.

2. Assemblée Générale du 4/7 : Tous les documents doivent être prêts fin mai. Le bail emphytéotique est à voter. Isabelle prépare un bal populaire le samedi soir ouvert à tous, avec l'aide d'Elisabeth.

3. Stages

- Stage Interkant avec jusqu'à 41 personnes ; Printemps jusqu'à 40 personnes
- On bloque provisoirement les 2 semaines avant l'UK et 2 semaines après l'UK pour nos stages, prêts à changer s'il y a une raison valable.
- Le stage S1: 150 réseaux RERS ont été informés.
- Le stage S3 aura lieu et les frais de voyage accordés seront remboursés même si le nombre d'inscrits est insuffisant. (demande de Jean-Luc)
- 16-20/10/2015 Interkant, responsable Jannick Huet
- 23/10-1/11/2015 AÛTUNE, responsable Bert Schumann

- 2016 stage vannerie par "Le champ des Grillons", peut-être pendant un stage d'esp. moins rempli

#### 4. Location

Discussion sur 2 locations de Pentecôte 2014 et Août 2016.

5. Association E.P.I. : Le CA donne à Nathalie Kesler l'autorisation de mentionner Grésillon comme partenaire sur ses diffusions concernant l'association d'Étudiants Pacifistes Internationaux.

---

**Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon**  
**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11/05/2015**  
par conférence téléphonique entre 19h00 et 21h30

Présents : Bert Schumann, Elisabeth Barbay, François Lo Jacomo, Isabelle Nicolas, Kristos (donne procuration à Isabelle), Didier Loison pour Esperanto-France, Vito Markovo pour SAT-Amikaro. 7 voix d'administrateurs.

Séance : Président : Elisabeth ; Secrétaire : Bert

1. Tondeuse autoportée: Après discussion, le CA donne à Isabelle le feu vert pour acheter une tondeuse avec un budget jusqu'à 1.800 €.

2. Compensations offertes aux bénévoles. Transparence et équité sont nécessaires. Proposition de principe affiché [en ligne](#):

« Nos tarifs pour les stages (cours, repas, nuitée) sont consultables dans la rubrique Tarifs. La maison culturelle est une société coopérative et fonctionne à but non lucratif avec des bénévoles. Nos prix sont calculés pour garantir la continuité de son activité. On peut payer par le CPF (ancien DIF).

Les enseignants d'espéranto confirmés, les directeurs de stage et les invités spéciaux ne paient pas leur séjour, les animateurs paient demi tarif. Les stagiaires qui aident régulièrement et efficacement reçoivent une réduction de 10 € par jour pour au moins 1 heure de nettoyage ou de service à table. Le directeur de stage est responsable de l'équilibre du budget.

Pendant les (fins de) semaines de travaux planifiés, les bénévoles qui participent aux travaux reçoivent gratuitement le gîte et le couvert (ou 10 € par jour pour la nourriture) contre la réalisation de tâches utiles définies. Pendant les stages avec un cuisinier embauché, ils paient la moitié du prix des repas. »

3. Contrat de location au sujet du repas:

Nous avons un contrat de location en gestion libre ainsi qu'un contrat qui inclut les repas (à 10 % TVA). Le client verse 30 % d'avance sur le prix de la location, mais rien pour les repas. Il faut sécuriser la prestation du cuisinier, car il est toujours possible qu'un locataire change d'avis. Le CA décide de modifier le contrat de façon que les locataires paient aussi une avance de 30 % sur le prix des repas, afin que le cuisinier reçoive une indemnité en cas d'annulation des repas.

4. Proposition ruisseaux faite du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents. Accord de principe, attente de détails.

---